

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal d'Albertville, tenue le 18 décembre 2024 à 19h00, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle communautaire, sous la présidence du maire, M. Martin Landry

SONT PRÉSENTS: MESDAMES : JENNYFER RUEL, GÉRALDINE CHRÉTIEN, DENISE DESMARAIS ET GILBERTE POTVIN

EST ABSENT : MONSIEUR : JACQUES JONCAS

AINSI QUE MME MÉLISSA HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Après déclaration du quorum, le maire déclare la session ouverte.

232-12-2024 : LECTURE ET ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

1. Vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2025
4. Programme triennal des dépenses en immobilisations 2025-2026-2027
5. Période de question
6. Levée de l'assemblée

233-12-2024 : ADOPTION DU BUDGET 2025

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'adopter le budget 2025.

Vote pour : 4 et vote contre : 0

Le Conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière municipale 2024 et à approprier les sommes nécessaires, à savoir :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	219 789.34 \$
SÉCURITÉS PUBLIQUES	350 813.54 \$
TRANSPORTS	351 513.80 \$
HYGIÈNES DU MILIEU ET SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	102 942.73 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	81 327.83 \$
LOISIRS ET CULTURE	59 244.84 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	98 897.70 \$
IMMOBILISATIONS, INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT	975 372.41 \$

TOTAL DES DÉPENSES ET IMMOBILISATIONS 2 239 902.19 \$

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le Conseil prévoit les recettes suivantes:

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	385 335.50 \$
TAXE INCENDIE, SÉCURITÉ CIVILE ET SURETÉ DU QUÉBEC	47 750.14 \$
TARIFICATIONS ÉGOÛTS	11 490.00 \$
TARIFICATIONS MATIÈRES RÉSIDUELLES	57 130.77 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	8 041.00 \$
SERVICES RENDUS	47 747.34 \$
AUTRES SERVICES RENDUS	80 341.52 \$
TRANSFERTS DE DROIT ET RELATIF À DES ENTENTES	1 270 427.10 \$
RÈGLEMENT D'EMPRUNT	118 775.78 \$
VENTE DE TERRAINS	56 592.00 \$
RÉSERVE ÉLECTION	6 271.04 \$
SURPLUS ACCUMULÉ	150 000.00 \$

TOTAL DES RECETTES 2 239 902.19 \$

234-12-2024 : PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations 2025-2026-2027.

Vote pour : 4 et vote contre : 0

Projet immobilisation	Montant estimé	Source de financement	Année
Travaux ponceau prioritaire	150 000.00 \$	Surplus non affecté	2025
Municipalisation Chemin des Érables	18 875.53 \$	Taxe de secteur	2025
Municipalisation Chemin des Hérons	81 934.30 \$	Taxe de secteur	2025
Municipalisation Rang 2 Nord	74 557.95 \$	Taxe de secteur	2025
Rang 2 Nord - Travaux de voirie	55 726.20 \$	TECQ et revenus généraux	2025
Chemin des Érables - Travaux de voirie	55 726.20 \$	TECQ	2025
Réhabilitation tête de puits d'eau potable et début de la caractérisation	50 500.00 \$	TECQ	2025
Travaux correctifs de la prise d'eau sèche incendie	25 000.00 \$	Revenus généraux	2025
Aménagement accès public au Lac Indien	13 048.84 \$	Revenus généraux	2025
Réaménagement bibliothèque et salle multifonction - Plans et devis pour soumission/construction	23 500.00 \$	Revenus généraux	2025
Construction d'un mini-putt	105 000.00 \$	Ministère de l'Éducation, MRC de la Matapédia, Comité de développement, revenus généraux	2025
Total 2025	653 869.02 \$		
Installation système traitement d'eau UV	5 648.40 \$	TECQ	2026
Réaménagement bibliothèque et salle multifonction	395 380.00 \$	MRC, PRACIM, PRABAM, surplus non affecté	2026
Total 2026	401 028.40 \$		

Travaux ponceaux Rangs 4 et 8 Nord	574 776.00 \$	PAVL - Volet Redressement - Sécurisation/Soutien et surplus non affecté	2027
Total 2027	574 776.00 \$		

235-12-2024 : PÉRIODE DE QUESTION

Aucune

236-12-2024: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement de lever la séance à 19 h 30 min.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

Martin Landry
Maire

Mélicca Hébert
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Martin Landry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.